



## **Grève évitée dans les collèges de l'Ontario**

### **Les collèges de l'Ontario entreprennent un arbitrage contraignant avec le personnel scolaire du SEFPO**

Le Conseil des employeurs des collèges (CEC) et le SEFPO ont convenu d'entamer un arbitrage contraignant avec les professeurs et les instructeurs à temps plein et à charge partielle, les conseillers et les bibliothécaires.

« Nous sommes heureux d'avoir évité une grève inutile dans les 24 collèges publics de l'Ontario », a déclaré Graham Lloyd, PDG du CEC. « Tout au long des négociations, notre objectif a été de reconnaître le travail important du personnel scolaire et de permettre aux étudiants de rester en classe. À cette fin, le CEC a présenté plusieurs propositions novatrices, comme l'amélioration des avantages sociaux pour tous le personnel scolaire et l'amélioration de l'accès aux avantages sociaux pour les employés à charge partielle. Tout au long du processus de négociation, le CEC a mis les étudiants au premier plan. La menace qui pesait sur leur apprentissage a été écartée. Le SEFPO et le CEC sont parvenus à un accord d'arbitrage en trouvant des compromis sur un grand nombre de revendications en suspens. »

Les parties ont décidé d'un commun accord que l'arbitre Kaplan poursuivrait la médiation et arbitrerait ensuite les propositions qui n'ont pas été résolues.

« Il était important d'assurer la stabilité des étudiants au début de leur semestre », a déclaré le Dr Laurie Rancourt, présidente de l'équipe de négociation de la direction. « Nous sommes encouragés par le fait que le SEFPO a donné la priorité aux étudiants en acceptant l'arbitrage contraignant ».

C'est une bonne nouvelle pour nos étudiants, car les cours se dérouleront comme prévu cette semaine et il n'y aura pas de grève.